

## Les parcours éducatifs *Une mise en perspective...*

	Parcours éducation artistique et culturelle	Parcours citoyen	Parcours santé
<b>Les enjeux</b>	<p>Favoriser un <b>égal</b> accès de <b>tous</b> les jeunes à l'art et à la culture.</p> <p>Construire avec les élèves de premiers repères culturels (bien au-delà de la simple ouverture culturelle).</p>	<p>Permettre aux élèves de comprendre le sens de la notion de <b>citoyenneté</b> et leur donner envie de l'exercer pleinement.</p> <p>Concourir à la transmission des <b>valeurs</b> et <b>principes</b> de la République (mesure 3 du plan de mobilisation de l'école pour les valeurs de la République de janvier 2015).</p>	<p>Inscrire la promotion de la santé dans l'enseignement scolaire.</p> <p>Permettre à chaque élève de prendre en charge sa propre santé de façon <b>autonome</b> et <b>responsable</b>.</p> <p>Créer à l'école un environnement sécurisant, favorable à la santé et au bien-être de l'élève.</p>
<b>Les composantes</b>	<p><b>Trois piliers :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. des <b>rencontres</b> avec des artistes et des œuvres,</li> <li>. des <b>pratiques</b> individuelles et collectives dans différents domaines artistiques,</li> <li>. des <b>connaissances</b> qui permettent l'acquisition de repères culturels ainsi que le développement de la faculté de juger, de l'esprit critique.</li> </ul>	<p><b>Cinq domaines :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. L'enseignement moral et civique,</li> <li>. L'éducation aux médias et à l'information,</li> <li>. La participation des élèves à la vie sociale de l'établissement et de son environnement,</li> <li>. Préparation des lycéens à la journée Défense et citoyenneté,</li> <li>. Inscription des apprentis à des ateliers débats et philosophiques.</li> </ul>	<p><b>Trois axes :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Éducation à la santé</b> : conduire l'élève à opérer des choix éclairés et responsables en matière de santé (éducation nutritionnelle, éducation à la sexualité, éducation à la responsabilité - APS et PSC).</li> <li>- <b>Prévention à la santé</b> : construire des actions centrées sur des problématiques de santé identifiées comme prioritaires (hygiène de vie, activités physiques, conduites addictives, jeux dangereux, repérage du mal-être).</li> <li>- <b>Protection</b> : créer un environnement favorable à la santé et à la réussite de tous les élèves notamment à travers les visites médicales et les suivis infirmiers.</li> </ul>

	Présent dans tous les domaines du socle commun de connaissances, de compétences et de culture, il contribue particulièrement aux domaines 1, « les langages pour penser et communiquer », 3 « La <b>formation de la personne et du citoyen</b> » et 5 « Les <b>représentations du monde</b> et l'activité humaine ».	Il contribue particulièrement au domaine 3 du socle « La <b>formation de la personne et du citoyen</b> ».	Il contribue particulièrement aux domaines 3 « La <b>formation de la personne et du citoyen</b> » et 4 du socle « Les systèmes naturels et les systèmes techniques ».
<b>Les démarches</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Ancrage dans les enseignements artistiques, mais pas seulement (importance de l'oral notamment, expression des émotions, pratique du débat),</li> <li>. <b>Pédagogie de projet</b> favorisant les liens interdisciplinaires et donnant du sens aux apprentissages,</li> <li>. <b>Programmation</b> favorisant la diversité, la continuité et la cohérence, avec au moins <b>une action partenariale forte par cycle</b>,</li> <li>. <b>Adaptation</b> à l'âge et aux capacités des élèves (cf. repères de progression en annexe de l'arrêté du 1<sup>er</sup> juillet 2015)</li> <li>. Prise en compte du <b>vécu de l'enfant</b> dans sa globalité (temps scolaire, périscolaire, associatif, familial).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Ancrage dans l'<b>ensemble des disciplines</b> en particulier l'enseignement moral et civique et la maîtrise des langages (importance de l'entraînement au débat, à la controverse et à l'argumentation),</li> <li>. Mise en place d'<b>actions éducatives, qui donnent du sens</b> aux apprentissages (concours, évènements culturels, sportifs ou festifs, exposition des travaux d'élèves...),</li> <li>. Prise en compte du <b>vécu de l'élève</b> en dehors de l'école ou de l'établissement (instances comme les conseils municipaux d'enfants),</li> <li>. Réflexion au sein des <b>instances démocratiques</b> des écoles et établissements (conseils de classe, de coopération, conseil d'école, d'administration, CESC, comité de pilotage PEDT).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Identification par les équipes des <b>problématiques</b> de santé <b>prioritaires</b> pour construire les actions,</li> <li>. Développement de nouvelles compétences notamment les compétences personnelles, sociales et civiques à partir des conceptions de l'élève,</li> <li>. Approches centrées sur l'amélioration de l'ergonomie, du climat scolaire, la qualité d'entretien des locaux, les sanitaires,</li> <li>. Développement d'une <b>culture commune entre les acteurs du système éducatif</b>, les familles et les partenaires professionnels pour mettre de la cohérence dans les projets.</li> </ul>

<p><b>Les acteurs, les partenaires</b></p>	<p>. L'ensemble des <b>membres de la communauté éducative</b></p> <p>. <b>Partenaires institutionnels</b> : Côté Cour et la Ligue de l'Enseignement, JM France, Orchestre à l'école, OCCE, professeurs chargés de domaines et de sites, conseillers pédagogiques départementaux.</p> <p>. <b>Partenaires locaux</b> : scène nationale, réseau Juramusées, conservatoires et écoles de musique,</p> <p>. Collectivités territoriales dans le cadre CLEA (contrat local d'éducation artistique et culturel), CTEAC (contrat territorial), PEDT (donc implication des personnels périscolaires).</p> <p>. Dispositifs internes : école et cinéma, école maison commune au coeur de la république, école en chœur, capteurs d'image ...</p>	<p>. L'ensemble des <b>membres de la communauté éducative</b></p> <p>. <b>Partenaires institutionnels</b> : membres de la réserve citoyenne, CLEMI (centre de liaison et d'éducation aux médias et à l'information), gendarmerie ...</p> <p>. <b>Partenaires locaux</b> : associations complémentaires de l'école, prévention MAIF ...</p>	<p>. L'ensemble des <b>membres de la communauté éducative</b></p> <p>. <b>Partenaires institutionnels</b> : ARS (Agence Régional de Santé - convention), Mutualité de Franche-Comté, CPAM... personnels de l'inspection, de direction, d'éducation, d'orientation, personnels sociaux et de santé ...</p> <p>. <b>Partenaires locaux</b> : prévention MAIF, MGEN...</p>
<p><b>Les outils - au niveau élèves - au niveau enseignants</b></p>	<p>. Outil pour aider l'élève à <b>garder la mémoire</b> des actions vécues : cahier/classeur/porte-vues de cycle ...</p> <p>. Outil de <b>suivi</b> de cohorte (programmation a posteriori, trace collective) et de <b>recensement</b>,</p> <p>. Application FOLIOS : à partir de 2017 dans le premier degré ? Au moins au cycle 3 ?</p>	<p>. Outil pour aider l'élève à <b>garder la mémoire</b> des actions vécues,</p> <p>. Outil pour aider au <b>recensement</b> des actions réalisées,</p> <p>. Outil de <b>suivi</b>,</p> <p>. Application FOLIOS : à partir de 2017 dans le premier degré ? Au moins au cycle 3 ?</p>	<p>. Outil pour aider l'élève à <b>garder la mémoire</b> des actions vécues,</p> <p>. Outil pour aider au <b>recensement</b> des actions réalisées,</p> <p>. Outil de <b>suivi</b>,</p> <p>. Application FOLIOS : à partir de 2017 dans le premier degré ? Au moins au cycle 3 ?</p>

<p><b>L'évaluation</b> - <b>observation</b> <b>continue</b> - <b>participation</b> <b>à des</b> <b>opérations</b> <b>identifiées</b> - <b>perspective</b> <b>du DNB</b></p>	<p>Objectif national : 22 % des élèves concernés par une action partenariale en 2011, 35% en 2014, <b>cible 50% en 2017</b></p>	<p><b>Évaluation du parcours</b> lui-même et <b>évaluation des progrès et des acquis</b> des élèves – notamment à la fin de la scolarité obligatoire (réflexion sur les indicateurs).</p> <p>Pas d'évaluation sommative attendue Favoriser le retour réflexif de l'élève sur son propre parcours (utilisation d'un support numérique).</p>	<p>A négocier avec tous les acteurs.</p>
<p><b>Les ressources</b></p>	<p>Circulaire inter-ministérielle 2013-73 consacrée au PEAC, Arrêté du 1er juillet 2015 sur le PEAC.</p>	<p>C. 2015-077 sur la réserve citoyenne, C. 2015-085 : circulaire de rentrée 2015, C. 2016-092 : le parcours citoyen de l'élève.</p>	<p>C. 2011- 216, concernant la politique éducative de santé. Elle pose un cadre (7 domaines prioritaires retenus), C. 2016-008 « Mise en place du PES pour tous les élèves », Guide d'accompagnement des équipes pédagogiques et éducatives« Mise en œuvre du parcours de santé » de novembre 2016.</p>

Les parcours éducatifs concernent tous les élèves du CP à la classe de terminale mais rien n'exclut d'agir dès l'école maternelle, bien au contraire. Il convient de s'inscrire dans une logique de parcours qui ne se limite pas à ce que l'élève vit à l'école (parcours de l'enfant). La rédaction du projet d'école, le programme d'actions du conseil école collège sont des opportunités pour mettre en œuvre les parcours éducatifs. Les parcours éducatifs sont d'excellents moyens pour s'appropriier les programmes 2015 et le socle commun de connaissances, de compétences et de culture 2015.